

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DELIBERATION N° 26/2021**

Séance du 29 mai 2021



**OBJET : Reconstruction d'un ponceau effondré et mise en œuvre d'enrochements en soutien de la piste – Lieu-dit Scatelle.**

Nombre de membres : **11**Afférents au conseil : **11**En exercice : **11**

Date de la convocation : 20/05/2021

Date d'affichage : 20/05/2021

Ayant délibéré : 9      Votés Pour : 9

Votés Contre : 0      Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mai à seize heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur BRANDIZI Pierre a été élu secrétaire de séance.

<b>Etaient présents</b>	<b>Etaient représentés</b>
M. MILLO Jean-Luc	
M. POLI Jean-Baptiste	<b>Etaient absents</b>
M. BRUNETTI Alain	M. MARTINO Enzo
M. FOATELLI Jean-Claude	Mme MURRUCCI Karine
M. BASTIANELLI Francis	
Monsieur BRANDIZI Pierre	
M. CASALTA Jean-Philippe	
Mme GUIQUET Sandra	
M. VANNI Alain	

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le ponceau sis sur la piste en terre, lieu-dit Scatelle qui a fait l'objet d'une délibération pour sa réfection (cf délibération du Conseil Municipal n° 06/2021 du 27/02/2021) s'est totalement effondré.

Les précipitations intenses du 10 au 13 mai 2021 ont également provoqué un affouillement important et la rupture de l'ancienne canalisation métallique ; une partie de la piste a également été emportée.

Monsieur le Maire rappelle que la piste mène jusqu'au captage des eaux A Rondinella et est donc essentielle à la Commune.

- **Considérant** l'exposé ci-dessus.

La Commune a décidé de faire appel à l'entreprise SAS L'ARTISAN spécialisée dans le chiffrage de ce type de prestations, qui a établi un devis détaillé. Monsieur le Maire met sur la table le devis sollicité. Le montant hors taxe des prestations s'élève à la somme de quinze mille huit cent euros (15 800) €.

Monsieur le Maire propose de solliciter la Collectivité de Corse au titre de la dotation quinquennale.

Le plan de financement serait le suivant :

SUBVENTIONS	%	EUROS
COLLECTIVITE DE CORSE (dotation quinquennale)	80 %	12 640 €
Part Contributive de la Commune (y compris T.V.A)	20 %	3 160 €
	TVA 10 %	1 580 €
		4 740 €
<b>TOTAL T.T.C.</b>		<b>17 380 €</b>

Le Conseil municipal après avoir oui Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Abroge** la délibération n° 06/2021 du 27 février 2021 relative à la réfection d'un ponceau effondré au lieu-dit Scatelle.
- **Approuve** le projet arrêté à 13 200 € H.T ainsi que le plan de financement proposé par Monsieur le Maire.
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter le financement.
- **Autorise** Monsieur le Maire à lancer le cas échéant la procédure de consultation et signer le marché.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous actes à intervenir pour l'application de la présente délibération.
- **Dit** que les crédits nécessaires à l'acquisition des biens susvisés seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 29/05/2021

Le Maire  
Jean-Luc MILLO



**SAS L'ARTISAN BTP**

CASABIANCA  
20140 - OLIVESE  
FRANCE  
Siret : 88396849700015

**DEVIS**

N° : DEV00000015  
Date : 15/01/2021  
N° client : CLT00000007  
Devis valable jusqu'au  
16/03/2021

**Monsieur olive se mairie**

place de l eglise  
20140 olive se

Port. : 0648901429  
Email : artisan08.t@gmail.com  
Monsieur Jacques CIPRIANI - Dirigeant

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART00000023 -installation et repliement de chantier	1,00	forfait	1 000,00 €	0,00%	1 000,00 €	10,00%
ART00000003 -apport de matériaux et déblaiement de l'ancienne buse	1,00		2 000,00 €	0,00%	2 000,00 €	10,00%
ART00000005 -fourniture et pose e buse de diamètre 600	7,00	ml	400,00 €	0,00%	2 800,00 €	10,00%
ART00000007 -Réalisation des têtes en amont et aval	2,00		1 300,00 €	0,00%	2 600,00 €	10,00%
ART00000011 -enrochement bétonné	40,00	m3	185,00 €	0,00%	7 400,00 €	10,00%

Devis gratuit

<b>Total HT</b>	<b>15 800,00 €</b>
TVA	1 580,00 €
<b>Total TTC</b>	<b>17 380,00 €</b>

**Détail de la TVA**

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	15 800,00 €	10,00%	1 580,00 €

**Règlement** Chèque  
**Echéance(s)**

**Bon pour accord**

Date et signature

**Coordonnées bancaires**

**Nom** SOCIETE GENERALE  
**IBAN** FR7630003002510002230666093  
**BIC** SOGEFRPP

Le montant total s'élève à dix-sept mille trois cent quatre-vingt euros